

n°92
Octobre 2018



Village coup de coeur

Servon

Mag'

Votre magazine municipal d'information

Parc des sports Dominique Stabile



Week-end théâtre



Forum des associations



Run color

TRUFFAUT

JARDIN | ANIMAUX | MAISON

Redécouvrez votre magasin de Servon



+ beau + de confort + de conseils



Votre nouveau
magazine
est arrivé !

Truffaut Servon
Route Nationale 19, 3 rue Georges Truffaut - 77170 SERVON - Tél.: 01 60 62 52 52

Ouvert 7j/7 ! Du lundi au dimanche de 9h30 à 19h30
sans interruption, y compris les jours fériés

RCS 440 033 090



La mairie de  recrute 4 agents recenseurs.



RECENSEMENT

de la population 2018

www.le-recensement-et-moi.fr



Infos en mairie : 01.64.05.10.23 - mairie.servon@wanadoo.fr

En direct de la mairie

Délibérations du conseil municipal	p6
Bilan des opérations tranquillité vacances	p6
Communication municipale	p7
Deux nouveaux agents aux services techniques	p8
Nuisances aériennes	p8
Pose de la première pierre rue de la Marne	p8
Infos travaux	p9

Dossier du trimestre

Travaux d'extension du parc de la Roseraie	p10
--	-----

Bien vivre à Servon

Les activités du CCAS	p13
Retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal	p16
Théâtre pour petits et grands	p16
Report du salon des métiers d'art	p16

Enfance et jeunesse

L'école en fête	p17
Rentrée scolaire	p17
Vacances au centre de loisirs	p18
Et à l'espace jeunes	p19
Elections au conseil municipal des jeunes	p18

Loisirs et plaisirs

Forum des associations	p20
Château de Villemenon	p21
11 novembre 2018, cérémonie du souvenir	p22
Concours de pêche	p23
L'Oréade vous accueille	p23

Pages pratiques

Conciliateur de justice	p24
Crossfit à Servon	p24
Calendrier des ramassages	p25
Carnet de l'état civil	p25
Accompagnement des soins palliatifs	p26
Tribunes libres	p27

Agenda

Les deux terrains de football, parc des sports Dominique Stabile





Marché de Noël

15 décembre

Animations, gastronomie, idées cadeaux

COUR DE L'ORME

www.servon.fr

Village d'apprentissage
Servon


SERVON MAG' - 10/2018 - N°92

Édité par la ville de Servon
15 rue de la Poste 77170 Servon
www.servon.fr

- **Directeur de la publication** : Marcel Villaça
- **Responsable de la rédaction** : Solène Darques
- **Ont participé à ce numéro** : Jean-Rémi Bertrand, maire-adjoint, les membres de la commission communication, le service enfance et jeunesse, les responsables d'associations
- **Crédit photo** : Mairie de Servon
- **Impression** : Emergence
1, rue de l'Ormeteau 77170 Servon
ISSN : 0999 - 8861
- **Régie publicitaire** : Service communication - communication@servon.fr
- **Tirage** : 1 600 exemplaires

Les grandes vacances sont désormais derrière nous. Les Opérations Tranquillité Vacances (OTV) rencontrent toujours un vif succès auprès des Servonnais qui s'absentent l'été. Deux cambriolages ont été recensés par le commissariat de Moissy-Cramayel durant les mois de juillet et d'août (2 demeures non surveillées dans le cadre des OTV).

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions et nous avons réussi à conserver toutes nos classes en partie grâce à l'arrivée de nouveaux Servonnais. Cette année, notre école sera équipée d'une vingtaine de tablettes numériques pour le plus grand plaisir de nos bambins et des enseignants aussi.

Notre dossier du mois concerne les nouveaux terrains de football en gazon synthétique. Un tout nouveau bâtiment vient compléter l'ensemble composé de vestiaires, douches et même un «Club house». Les adhérents vont pouvoir s'entraîner dans d'excellentes conditions. Les responsables que j'ai recontrés sont ravis que ce bel outil ait été mis à la disposition du club de football. Nous espérons qu'ils sauront en prendre soin.

Le projet «Jardins d'antan» est désormais lancé. Nous avons procédé à la pose de la première pierre le 19 septembre dernier. Cette opération est un grand succès puisque 90% des logements ont déjà trouvé acquéreurs. L'entreprise ELGEA avec qui nous travaillons pour la première fois nous a assuré d'une livraison au quatrième trimestre 2019 pour la première tranche. Je ne manquerai pas de vous tenir au courant de l'avancement des travaux.

L'hiver rude que nous avons subi a mis à mal les rues de notre village au-delà de nos prévisions. Une campagne de réfection est en cours. Le chantier du chemin du Pâtis est dans sa phase finale. La route a été entièrement redessinée avec en plus un cheminement piéton ainsi qu'une piste cyclable. Nous espérons que ce nouveau tracé contribuera à réduire la vitesse dans cette rue. Les rues de la Poste, République et le chemin du Pâtis seront désormais en «zone 30».

Une première «La Servonnaise». La course dans les rues de Servon a rencontré un franc succès. Ce même week-end, la dixième édition du salon des artistes a été l'occasion de rendre un hommage à notre regretté Maire, Dominique STABILE.

Nous espérons avoir le plaisir de vous rencontrer lors des différentes manifestations de fin d'année organisées dans notre village.

M. Marcel VILLAÇA

Maire de SERVON

Résumé des délibérations du Conseil Municipal

L'intégralité des comptes rendus du Conseil Municipal est consultable en mairie, sur les panneaux d'informations municipales ainsi que sur le site internet : www.servon.fr

Séance du 21 juin 2018 :

- Approbation de la convention constitutive de groupement de commandes pour la désignation d'un délégué à la protection des Données |17 voix pour, 5 voix contre (Mmes BOUTEILLY, MARTIN GAUTIE, MM. RALLIERE, DUBAL et ROBERT)|
- Convention pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité à intervenir avec la Préfecture de Seine-et-Marne |Unanimité|
- Dénomination du parc paysager avenue du Parc «Parc des Sports – Dominique STABILE» |17 voix pour, 5 abstentions (Mmes BOUTEILLY, MARTIN GAUTIE, MM. RALLIERE, DUBAL et ROBERT)|
- Fixation de la participation à la course «La Servonnaise» - 12 euros pour les adultes et les enfants de plus de 10 ans et gratuité pour les enfants de moins de 10 ans |Unanimité|
- Convention à intervenir avec la société Event services et Consulting |Unanimité|
- Convention à intervenir avec l'association SESSAD APF |Unanimité|
- Fixation de la participation des adhérents aux activités du service Espace Jeunes |Unanimité|
- Contrat Intercommunal de Développement de la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie |Unanimité|
- Modification du tableau des effectifs du personnel |Unanimité|

Bilan des OTV (Opération Tranquillité Vacances)

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie
- soit en personne,
- soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation

Ce service rencontre chaque année un vif succès auprès des vacanciers.

75 OTV pour la période juillet/août,

24 OTV format papier et 51 OTV format dématérialisé,

1 cambriolage en juillet et 1 en août, non concernés par les OTV

(2 demeures non surveillées dans le cadre des OTV)



L'INSEE réalise entre le 1er octobre et le 31 mai 2019, une enquête sur les conditions de travail. Quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

En cas de doute, contacter la police municipale ou l'accueil de la mairie.

Une communication municipale à votre service

Le service communication de la commune s'est doté de nombreux atouts pour vous prodiguer une information de qualité, mais aussi partager et tisser des liens de proximité.

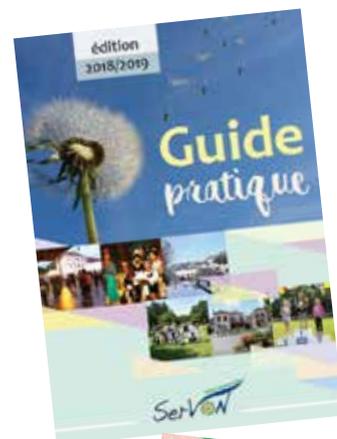
Des supports de communication écrits

Le bulletin municipal trimestriel «*Servon Mag'*» est distribué dans tous les foyers, il est source d'actualités et d'événements d'ordre municipal ou associatif. Une version dématérialisée est également consultable en ligne.

Le *guide pratique de Servon* édité chaque année et distribué aux foyers Servonnais avant le forum des associations est disponible toute l'année en mairie. Cette année, un plan de ville tenant compte des évolutions de notre commune est joint en deuxième de couverture.

La plaquette de la saison culturelle 2018/2019, également distribuée dans les foyers début septembre est en ligne sur le site internet www.servon.fr
Des flyers rappelant les événements organisés sur la commune sont également distribués ponctuellement dans les boîtes aux lettres.

Deux panneaux lumineux diffusent une information immédiate et rapide à caractère municipal et associatif (Rue de la Poste et avenue Pierre Guérin).



Page Facebook

Créée en 2013, notre page facebook, actualisée régulièrement, est exclusivement réservée aux informations et actualités municipales. N'hésitez pas à vous connecter, elle est un lien entre vous et la mairie. Elle compte 348 abonnés.

Site internet et espace citoyen

Le site internet www.servon.fr offre la possibilité aux citoyens d'effectuer un certain nombre de démarches en ligne en créant ou non un espace citoyen.

Pourquoi créer un compte ?

En créant votre compte, vous simplifierez vos démarches, accéderez à l'historique de vos demandes et bénéficierez d'un coffre-fort numérique permettant de stocker les pièces justificatives nécessaires.

Vous pouvez également effectuer certaines démarches, sans créer de compte, en choisissant le sujet qui vous intéresse dans la liste ci-dessous : contactez la mairie, démocratie locale et état civil, enfance et scolarité, environnement et sécurité, solidarité.



Deux nouveaux agents dédiés à l'entretien de la commune

Nous souhaitons la bienvenue à Sylvain et Hugo qui viennent compléter et renforcer l'équipe des services techniques.



Nuisances aériennes, qu'en est-il ?



Avec l'été, le beau temps et les vacances, nombreux sont les Servonnais à avoir profité de leur jardin. Si pour certains Servonnais, le farniente était bien au RDV, d'autres ont été agacés des nuisances sonores dues au survol des avions.

Nous avons interrogé le service de l'environnement de l'aéroport d'Orly ainsi que la DGAC* sur la persistance de ces nuisances. Il nous a été répondu que la situation météorologique de ces dernières semaines étaient exceptionnelles. En effet, les vents dominants d'est ont modifié la trajectoire des avions qui ont été amenés à survoler notre territoire. Le retour à des vents d'ouest devrait rétablir une situation normale. Toutefois, nous devons rester vigilants car des propositions de la DGAC envisagent une trajectoire des avions dans des conditions de vents d'est telles que nous venons de le vivre. Plusieurs actions dirigées vers la DGAC ont été entreprises par l'association DRAPO qui propose une trajectoire contournant Servon et Brie-Comte-Robert mais qui conduira au survol d'autres communes, entraînant un allongement du parcours des avions. Cette solution risque en réalité d'être peu suivie par les pilotes et leurs compagnies. **Une autre alternative (PrisAlt) en cours d'évaluation est proposée par un groupement de pilotes et soutenue par de nombreux élus (maires, conseillers départementaux, députés et sénateurs) proposant un survol de notre territoire à plus haute altitude comme cela est fait dans d'autres aéroports afin de combattre les nuisances sonores.** Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce dossier. Une pétition est d'ores et déjà en ligne :

www.change.org - Décollages à Orly, priorité à la Prise d'Altitude

La commune de Servon est membre de l'association **DRAPO** (Défense des riverains de l'aéroport Paris-Orly) un réseau ayant pour objectif de coordonner, sur une plate-forme négociée et admise par tous, l'action d'un maximum d'associations et collectivités pour former un contre-lobby le plus efficace possible.

*DGAC : Direction Générale de l'Aviation Civile

Pose de la première pierre des «jardins d'antan»

Le mercredi 19 septembre avait lieu la pose de la première pierre du programme «Les jardins d'Antan», rue de la Marne en présence d'élus, de futurs résidents, du promoteur immobilier Elgéa. Après les différentes prises de parole, chacun a pu poser du ciment dans une brique du futur bâtiment, dans laquelle est glissé un parchemin où sont inscrits les noms des différents acteurs du projet. Livraison du projet en 2019.





Infos travaux

Chemin du Pâtis **Passage en « Zone 30 »**

Reprise des travaux de finition de la voirie et de ses abords.

Reprise des travaux de liaisons douces

Démarrage des travaux de liaisons douces le long de l'avenue du Parc et sur le pont de la Francilienne

Eclairage salle Roger Coudert

Installation d'ampoules LED, basse consommation pour l'éclairage de la scène

Rue de la Marne

Travaux de construction en cours «Les jardins d'antan»

Livraisons prévues pour la première partie fin 2019 et pour la deuxième partie 1er semestre 2020



Parc de la Roseraie

Poursuite des remblais en vue de l'aménagement du parc paysagé et de la création du parcours de santé.

Travaux d'aménagement des abords des terrains de football et des vestiaires (dallage, allées, parking)

Mise en place de 10 nouvelles poubelles en ville ainsi que 3 aux étangs grâce aux sponsors des journées de l'environnement

Parc de la Roseraie

Dossier spécial travaux d'extension

■ Génése et présentation du projet

C'est dans les années 2000 que M. Dominique STABILE et le conseil municipal ont l'idée de créer une extension dans le prolongement du Parc de la Roseraie existant dédiée à la pratique du football, le tout dans un parc paysager, avenue du Parc.

Ce projet comporte différentes facettes, avec, comme fil conducteur, l'idée de la complémentarité des installations offertes. Il a pour objectif de mettre en relation ce parc avec les équipements sportifs existants incluant, à terme, le développement des liaisons douces. Il se veut également arboré avec la création d'une lisière bordant l'avenue du Parc assurant l'intégration paysagère de ce nouvel espace dans le cadre de notre village. Le sport est à l'honneur avec les deux terrains de football mais également l'installation d'un pôle loisirs avec des structures de fitness et d'agrès dans le cadre d'un parcours santé d'un kilomètre. Deux zones, l'une pédagogique et l'autre pour le pique-nique viennent compléter l'aménagement. Le conseil municipal des jeunes (CMJ) a également proposé de consacrer un espace pour les enfants avec l'installation d'une aire de jeux.

Coût total du projet :

2.580.000€

Financement :

Vente des terrains de football
rue de la Marne, subventions,
mécénat de la société
ALPHAPRIM



■ Convention de mécénat

Le 8 mars 2018, la société ALPHAPRIM par le biais de son directeur M. Bruno Quattrucci signe avec la mairie représentée par M. Dominique STABILE, maire de Servon, une convention de mécénat pour un montant de 130 000€.



8 mars, signature de la convention en présence de la députée M. Peyron

■ Et les anciens terrains ?

L'entretien coûteux des anciens terrains de football rue de la Marne ainsi que les aléas météo rendant ces terrains boueux et souvent impraticables ne sont plus qu'un lointain souvenir, les terrains de gazon en synthétique évitant ces inconvénients. Les « anciens » terrains ont donc été vendus au promoteur ELGEA pour la construction de 78 logements (40 en sociaux et 38 en accession à la propriété), cette vente finançant en grande partie le projet. Pour rappel, notre commune est soumise à la loi SRU qui impose la construction de 25% de logements sociaux sur son territoire.

Les travaux

Les travaux dureront jusqu'en 2019.



Les rehaussements et les remblais de terrains constituent des exhaussements du sol devant respecter l'ensemble des règles affectant l'utilisation du sol tel que défini par le PLU (Plan Local d'Urbanisme). Sur les 7,5 hectares du terrain d'emprise, 6,8 hectares sont concernés par les opérations d'exhaussement. Les terres proviennent en partie des travaux d'aménagement de la ZAC et du chantier du métro du Grand Paris. Chaque camion qui entre sur le chantier doit présenter une fiche d'entrée sur site avant déchargement afin de contrôler l'exact provenance de ces terres.

La hauteur des exhaussements est comprise entre 2 et 10 mètres afin de réaliser le plateau, le raccordement avec les terrains avoisinants se faisant grâce à des talus.



Héliportage des mâts grandes hauteurs

Une manœuvre impressionnante a eu lieu le mercredi 1er août : l'héliportage des mâts d'éclairage des deux terrains de football mandaté par la société BIR. Voici quelques images de cette manœuvre. L'intégralité du reportage photos est disponible sur www.servon.fr

Rubrique Album photos



Terrains de football en gazon synthétique : le risque pour la santé est-il avéré ?

En France, on compte 2.590 terrains en gazon synthétique à onze contre onze et 427 terrains réduits selon les chiffres de la Fédération française de football (FFF). Pour la commission médicale fédérale, « il n'existe pas de preuve de risque lié à la pratique d'activité physique sur terrains synthétiques ».

Des études ont été menées par des laboratoires de différents pays ne montrant pas de dangerosité avérée à l'utilisation de ce type de revêtement. Une alerte avait été lancée par un entraîneur aux Etats-unis ayant constaté une recrudescence de leucémies chez les pratiquants de l'état de New-York. Des études épidémiologiques comparant une population de la même région et ne pratiquant pas de sport sur de tel terrain a montré que le taux de cancer était légèrement plus fort dans cette dernière population par rapport à la population utilisant les terrains en gazon synthétique. Le gouvernement a diligenté une expertise sur les risques des usagers liés à la pratique d'activités sportives sur ces terrains qui ne révèle pas de risques mais demande de maintenir une veille sur les risques potentiels.

Convention avec le FC Servon

Les terrains de football ainsi que le vestiaire ont été homologués par la ligue de football permettant ainsi de recevoir des matchs officiels. Le Football Club de Servon a passé avec la mairie une convention concernant la bonne utilisation des terrains afin que ces équipements de qualité durent dans le temps. Les joueurs disposent ainsi de 4 vestiaires de 20m2 chacun, de deux vestiaires arbitres ainsi que d'un club house dans un style moderne.



Dalle béton intérieure en cours de construction



Les activités du CCAS

Séniors : repas spectacle ou colis de Noël



Tous les ans, dans le cadre des fêtes de fin d'année, le CCAS organise un déjeuner spectacle et une distribution de colis de Noël. Les séniors de plus de 65 ans ont le choix entre l'une ou l'autre de ces deux prestations.

Un coupon réponse est adressé par voie postale aux personnes concernées qui pourront faire leur choix.

Celui-ci devra être retourné impérativement en mairie **avant le 15 octobre 2018.**

Les personnes de plus de 65 ans qui n'auraient pas reçu ce coupon réponse pourront se présenter en mairie, afin de se faire connaître.

Cette année, le spectacle aura lieu le **dimanche 2 décembre 2018** dans la salle Roger Coudert sur le thème « *Chantons français* », en hommage aux plus belles chansons françaises de variété. **Les colis seront à retirer en mairie, les 19, 20 et 21 décembre 2018, de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h00.** Une livraison est prévue pour les personnes rencontrant des difficultés pour se déplacer.

Aide aux transports scolaires pour les étudiants



Contact en mairie :
Chantal FAY
servicesocial@servon.fr
01.64.05.87.64

Pour l'année 2018/2019, le CCAS renouvelle l'aide financière de 50€ accordée aux étudiants ne bénéficiant plus de la subvention de la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie, dans le cadre de leur transport scolaire.

Une seule aide est accordée par étudiant.

La demande se fait, en mairie, avant le **31 octobre 2018.**

Conditions exigées :

- Etre âgé de 22 à 25 ans
- Etre domicilié sur la commune de Servon
- Etre scolarisé sur l'année 2018/2019

Documents nécessaires à la démarche :

- La carte nationale d'identité du demandeur
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une attestation d'inscription ou un certificat de scolarité 2018/2019
- Un relevé d'identité bancaire

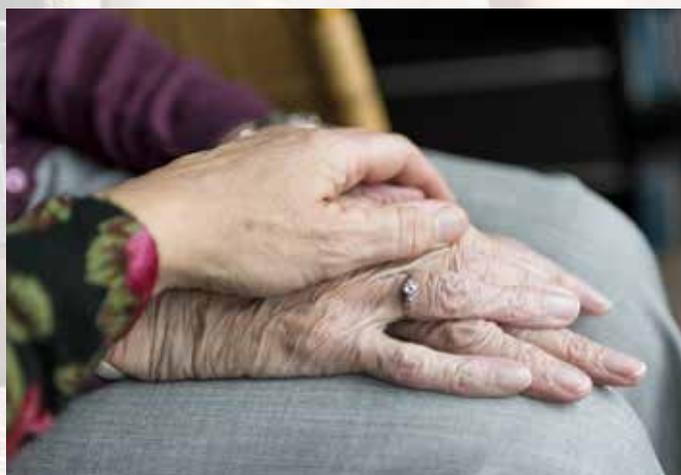
Ateliers d'aide aux aidants

Vous avez, dans votre entourage, un proche qui a besoin d'aide et dont vous vous occupez. Le CCAS de Servon vous invite à participer aux ateliers d'aide aux aidants proposés par la Mutuelle Sociale Agricole d'Île-de-France (MSA), en partenariat avec l'Equipe Spécialisée Alzheimer de Lieusaint (ESA) et la Plateforme d'Accompagnement et de Répit de Tournan-en-Brie (PAR).

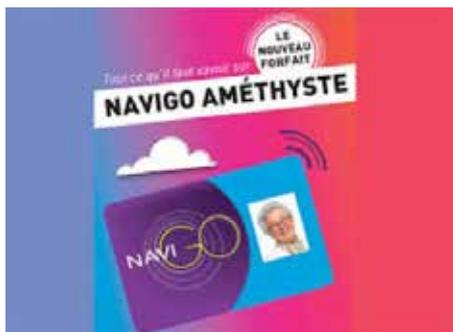
Les ateliers auront lieu un lundi par mois, du 17 septembre 2018 au 24 juin 2019, de 14h00 à 16h00
Salle du Club Revivre
Mairie de Servon
15, rue de la Poste

Programme des ateliers :

- **Le 17 septembre 2018** : Groupe de paroles, présentation du programme de l'année, temps d'échange concernant les attentes de chacun.
- **Le 15 octobre 2018** : « Comment éviter les arnaques » et les démarchages – Intervention de la police nationale
- **Le 12 novembre 2018** : Sophrologie
- **Le 10 décembre 2018** : Visite du Domaine des Macarons de Réau
- **Le 14 janvier 2019** : Présence de l'ESpace Conseil pour l'Autonomie en milieu ordinaire de VIE (ESCAVIE) qui a pour mission d'aider toute personne en situation de handicap lié à l'âge ou à la maladie, à mieux vivre au quotidien.
- **Le 18 février 2019** : Yoga du rire – parce que le rire est bon pour la santé mentale et physique
- **Le 18 mars 2019** : Intervention du notaire, de l'association d'Aide aux Victimes et Médiation Judiciaire (AVIMEJ) et du service d'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA).
- **Le 15 avril 2019** : La zoothérapie (thérapie consistant à favoriser la proximité d'un animal domestique ou de compagnie, auprès d'un humain souffrant de troubles mentaux, physiques ou sociaux pour réduire le stress ou les conséquences d'un traitement médical ou des problèmes post-opératoires).
- **Le 13 mai 2019** : Intervention d'une naturopathe
- **Le 24 juin 2019 de 12h00 à 16h00** : Repas partagé, pique-nique aux Etangs de Servon



Abonnement annuel forfait améthyste 4-5 pour les personnes âgées handicapées



La carte Améthyste 4-5 est financée et attribuée par le Conseil Départemental de Seine-et-Marne et a pour objectif de faciliter la mobilité :

- des personnes de plus de 65 ans, sans activité professionnelle et non assujetties à l'impôt sur le revenu des personnes physiques (Revenu net avant correction inférieur ou égal à 61€).
- des adultes handicapés non assujetties à l'impôt sur le revenu des personnes physiques (Revenu net avant correction inférieur ou égal à 61€), ayant un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80% ou bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH).

Le forfait Améthyste 4-5 sur carte Navigo (hors frais de dossier de 20€) vous permet de voyager gratuitement sur les réseaux SNCF, RATP et sur les réseaux de bus OPTILE des zones 4-5, toute la semaine. Les week-ends, jours fériés et vacances scolaires, la gratuité s'étend à l'ensemble des zones (1 à 5).

Renseignement et dépôt des demandes :

CCAS de Servon

15, rue de la Poste 77170 SERVON

01.64.05.10.23

Attribution d'un bon d'achat pour les Séniors en cette fin d'année

A l'approche des fêtes de fin d'année, le CCAS attribue aux Servonnais de 65 ans et plus, sous conditions de ressources, un bon d'achat.

Conditions exigées :

- Avoir 65 ans ou plus
- Avoir un revenu fiscal inférieur ou égal à 15000€ (pour une personne seule)
- Avoir un revenu fiscal inférieur ou égal à 21000€ (pour un couple)

Documents nécessaires à la démarche :

- Une copie de la feuille d'imposition 2018 pour les revenus 2017
- Une copie de la pièce d'identité du demandeur

La demande est à faire, en mairie, **avant le 31 octobre 2018**



Sortie à Briare



Un groupe d'une quarantaine de personnes a eu le plaisir de découvrir Briare et son pont canal, le plus ancien ouvrage de ce type en France pour une balade au fil de l'eau. Un album souvenir de la sortie est disponible auprès de M. Fournier. Un reportage photo est également en ligne sur le site de la mairie.

Retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal populaire

Les rues de Servon se sont illuminées de mille feux dansant pour la traditionnelle retraite aux flambeaux, prélude au feu d'artifice ROCK tiré cette année du Parc de la Roseraie. La soirée s'est poursuivie dans une ambiance festive salle Roger Coudert.



Rencontre avec les nouveaux habitants

La municipalité a toujours plaisir à recevoir les nouveaux Servonnais installés sur la commune depuis moins d'un an. Cette cérémonie conviviale a eu lieu le vendredi 5 octobre en mairie, salle du conseil.



Théâtre pour les grands et les petits



«Un grand cri d'amour»

Samedi 13 octobre à 20h30

Salle Roger Coudert

Hugo Martial et Gigi Ortéga formaient il y a quinze ans un couple vedette accumulant les succès, sur scène comme à l'écran. Mais le temps a passé, Hugo et Gigi se sont séparés. Hugo continue sa carrière avec plus ou moins de succès. Gigi a sombré dans l'oubli, l'alcool et la dépression. Alors que Hugo prépare son retour sur scène, sa partenaire fait défection. Son agent a l'idée de réunir Hugo et Gigi et d'en faire un événement médiatique.

«Gigi drôle de guitare»

Dimanche 14 octobre à 15h30

Salle Roger Coudert

Vous rêvez d'assister aux premiers pas sur scène d'artistes de légende tels que Robert Johnson, Django Reinhardt, Chuck Berry, John Lennon et Bob Marley ? Avec Gigi, la guitare magique, tout devient possible ! Un voyage dans le temps à la découverte du Blues, du jazz, du rock'n roll et de la musique pop. Un spectacle pour chanter, danser, rire et découvrir !

Pour des raisons d'organisation, le salon des métiers d'art prévu initialement les 17 et 18 novembre est reporté en avril 2019.

L'école en fête



Quel meilleur thème en pleine coupe du monde que le football pour fêter la fin de l'année scolaire ? L'école de la Butte aux Bergers s'est donc parée de fanions et de drapeaux tricolores pour soutenir l'équipe de France en plein match contre l'Argentine ce samedi 30 juin. Chamboule-tout, pêche aux canards, gâteaux ... Chacun est reparti avec de très beaux lots offerts lors de la tombola. Merci à tous les participants pour leur implication.



Rentrée scolaire

La rentrée scolaire a eu lieu comme pour des millions d'écoliers le lundi 3 septembre pour nos 343 élèves servonnais. Les effectifs des classes sont stables. Les enfants sont répartis de la manière suivante :

CP : Mme TRAN **22** / CP : Mr DE **22**

CE1 : Mme BRISHOUAL **28**

CE1/ CE2 : Mme PICON **26**

CE2 : Mme CANONNE **28**

CM1 : Mme MENAGE **28**

CM1 / CM2 Mme PECHINOT **29**

CM2 : Mme BOIGEAUD **29**

PS / MS : Mme CAMPS **27**

PS / MS : Mme VEIGA **27**

PS / MS : Mme RODRIGUEZ **28**

GS : Mme DONNADIEU / Mme POLIZZI **24**

GS : Mme DECOURSEULLES / Mr BIJOU **25**

Vacances au centre de loisirs ...

Tout au long de ce mois de juillet, les enfants ont reçu chaque matin une lettre de Pablo ou un message vocal de ce dernier. Pablo était l'explorateur de ces vacances faisant voyager les enfants dans les pays du monde. Ainsi petits et grands ont fait des activités manuelles et sportives en lien avec le pays du jour comme par exemple des masques mexicains, de la cuisine, des bâtons de pluie... Un accueil soir a été ouvert aux familles. Une soirée casino suivi d'un bingo et d'un pot a été organisée. Les familles se sont amusées et sont reparties chargés de cadeaux. Pour les sorties, la piscine a été très appréciée au vu de la chaleur pendant ces vacances. Les petits ont passé une journée à Babyland. Sensations fortes garanties. Une journée à Provins avec le spectacle des aigles des remparts a ravi petits et grands. Nous avons également été à la ferme pédagogique et à la terre des singes à la rencontre des animaux de différents continents. Les élémentaires ont profité d'une journée intercommunale à Brie-Comte-Robert avec pleins d'ateliers sur le thème du monde. Arcandia, une intervenante « potager » est venue très régulièrement à l'accueil de loisirs afin de sensibiliser les enfants et leur transmettre ses connaissances sur la perma culture. Les enfants se sont pris au jeu et ont adoré ces moments de partage autour de la nature. Un mois de juillet chargé en découvertes qui s'est terminé avec la surprise de Pablo...



Soirée CASINO au centre



Journée interco pour les 6/10 ans

Sortie au parc « Terre de singes »



... et à l'espace jeunes

Les jeunes ont été très sollicités durant ce mois de juillet 2018. La chaleur nous a permis de multiplier les jeux d'eaux ainsi que les événements dédiés à la jeunesse.

Tout d'abord la run color, une course pleine de couleurs avec les jeunes de Villecresnes s'est déroulée aux étangs. La journée interco'GO avec les services jeunesse de Briec-Comte-Robert, Chevry-Cossigny et Varennes-Jarcy a été une vraie réussite avec l'handisport (handi fauteuil, foot mal marchant et sarbacanes) ainsi qu'une bataille de Nerf dans le parc du château de la feuilleraie à Varennes-Jarcy. Les échanges avec le service jeunesse de Chevry ont été nombreux et fructueux, ventrigriss et jeux d'eaux ainsi qu'une sortie au parc Astérix. Au programme également une chasse aux trésors nocturne organisée dans la cour de l'école, des sorties à la piscine l'Oréade et un détour par l'escape game de Servon qui a fait l'unanimité. Un bel été marqué par la convivialité et les échanges, de quoi faire le plein d'énergie avant la rentrée.



Elections au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Le CMJ, c'est un conseil de jeunes motivés et disponibles pour participer à la vie de la commune. Il propose des idées nouvelles afin d'améliorer la vie de tous les jours en tenant compte des attentes collectives. Au mois de juin, a eu lieu l'élection des nouveaux membres du CMJ pour un mandat de deux ans. Ces nouveaux conseillers fraîchement élus se sont retrouvés le 18 septembre pour leur première réunion. A l'ordre du jour : explication sur le fonctionnement du conseil municipal des jeunes, transmission des projets en cours et du budget 2018 restant.



Les 12 élus du CMJ



Timéo



Théo



Sakeena



Lorenzo



Sawsana



Ethan



Saona



Alix



Maya



Inès



Clara



Kaino

Forum des associations

Samedi 8 septembre de 10h à 17h, les associations servonnaises et les services municipaux vous attendaient (nombreux) pour le lancement de cette nouvelle saison d'activités : rencontre avec les bénévoles, inscriptions, échanges et démonstrations (taekwondo) étaient au programme. Pour rappel, le CCAS a mis en place une aide financière pour les jeunes qui souhaitent faire une activité de loisirs dans une association ou au centre aquatique l'Oréade. Renseignements auprès du CCAS en mairie.



Le château de Villemenon



Le village de Servon comporte deux châteaux qui sous l'ancien régime étaient chacun des seigneuries, rivales bien sûr : le château dit « de Servon » ou de Lyonne situé près de l'église et siège d'un comté depuis Louis XIV, et celui de Villemenon, situé sur la route en direction de Lesigny.

Villemenon existe comme terre et fief depuis le 13^e siècle, avec un premier château médiéval et un grand parc traversé par le Réveillon - Louis XIII y fut reçu à déjeuner - il changea souvent de propriétaire, les droits seigneuriaux de l'ancien régime suivant la propriété. Au 17^e siècle, l'un de ses seigneurs, François de Verthamon, fut mécène pour l'église mais se querella fort avec le comte de Lyonne et l'archevêque de Paris, également seigneur d'Ozoir la Ferrière. On note comme péripéties l'effacement des titres de seigneur sur des pierres tombales - regravées ensuite, et une histoire de sépulture d'enfant refusée avec bagarre dans l'église.. au final Verthamon perdit ses procès. Plus tard, saisi comme « bien national » et vendu à la Révolution, l'ancien château fut démolé vers 1840. L'actuel est construit vers 1860 dans le style renaissance. Dans le salon des vitraux retracent l'histoire du fief.



Entrée du château



Tourelle château

L'étonnante Madame Martini

Née en Pologne, de parents français et russe, Helène de Creyssac avait émigré à Paris après la guerre. En 1945, elle est mannequin aux Folies Bergère. Après un gain à la loterie elle rencontre Nachat Martini, d'origine syrienne. Mariés en 1955, ils investissent dans des cabarets à Pigalle et achètent Villemenon. Après la mort en 1960 de Nachat d'une crise cardiaque à Servon, Helène consolidera son empire en acquérant d'autres lieux de spectacle parisiens – Bouffes parisiens, Mogador, Comédie de Paris, Folies Bergère, Raspoutine et autres cabarets. Elle est surnommée la « reine de la nuit parisienne ». Sa devise est « noli me tangere » (ne me touchez pas). Après plusieurs décennies elle revend les établissements, leurs matériels et costumes.

Le château de Villemenon et son appartement parisien sont dotés d'un mobilier très particulier, en grande partie créé par Erté, illustrateur de mode et joaillier : meubles incrustés de coquillages, ou faits de nacre ou de corne. Décédée récemment à 93 ans, sans enfant, elle a légué ses biens à une fondation pour les animaux. L'entrée du château décorée différemment, est visible dans le film « Monsieur » avec Jean Gabin.



1



2



3

1. Commode et glace coquillage

Crédit photo Le cercle d'histoire

2. Fauteuil cornes Buffle

Crédit photo Le cercle d'histoire

3. Affiche des folies Bergère

11 novembre 1918 : la victoire ! Journée souvenir en 2018



Après quatre ans d'une guerre dont on ne pensait pas qu'elle allait être si dure, avec de nouvelles armes si meurtrières, des conditions de vie – ou survie – si éprouvantes, ni faire autant de morts, enfin en novembre 1918 c'est l'armistice ! Puis la victoire, signée en 1919.

Le 11 novembre est resté un jour de commémoration, tant pour la guerre de 14 que pour toutes les suivantes. Une cérémonie se tient dans toutes les communes alors que les monuments aux morts ont été dressés à partir des années 1920.

Le cercle d'histoire proposera de montrer à nouveau une partie des panneaux d'exposition réalisés en 2014 : explications générales et flash sur les circonstances de la mort de nos soldats servonnais ; venez les voir ou les revoir **UNIQUEMENT LA JOURNÉE DU 11 NOVEMBRE**, de 12h à 17h, salle Roger Coudert. Si vous n'avez jamais assisté à une commémoration, c'est peut-être l'occasion de vous y joindre pour un moment de souvenir français et de mémoire.

Rendez-vous au cimetière à 11 heures

Photos extraites de l'exposition «Le centenaire de la Grande Guerre» - 2014

Rentrée studieuse pour le Photo Club Servon 77

Notre dernière animation lors de la fête du village fut encore cette année très appréciée. Les portraits des visiteurs sur fonds de paysage, de plage ou de montagnes se succédaient à un rythme soutenu.

L'été, bien chaud, est achevé. Cette nouvelle année va apporter des nouveautés dans ce que PHOTO CLUB SERVON77 peut offrir à ses adhérents.

Bien sûr il y aura toujours une approche pédagogique dans la pratique de la photographie : Exposés en salle, pratique en sorties et en studio.

Bien sûr, il y aura toujours une analyse critique des photos.

Bien sûr, nous ferons encore des expositions comme chaque année.

Bien sûr, nous continuerons à développer nos élans créatifs par des défis à thèmes. Mais aussi nous irons plus loin dans le développement des photos : le post-traitement puis la réalisation de diaporamas, voire de livres, que nous pourrons présenter lors de nos expositions.

Nous verrons aussi, cette année, se développer la créativité par des échanges entre les membres du club par :

- le travail en petits groupes
- des interactions avec des clubs amis.

En fait, notre objectif est d'apprendre et se divertir en toute convivialité.



Concours de pêche pour les enfants aux étangs

■ Les étangs de Servon

C'est toujours un moment de convivialité en famille ou entre amis que propose l'association «Les étangs de Servon» à travers ce concours de pêche organisé spécialement pour les enfants. 36 enfants ont concouru à l'affût de la pêche miraculeuse. De nombreux cadeaux attendaient les participants dont un bon cadeau anniversaire offert par Truffaut pour partager un moment entre amis autour d'activités.



Voici les noms des 3 gagnants :

1 - MARTIGNY Enzo
21 prises pour 429g

2 - JUGI Tom
5 prises pour 122g

3 - BURSON Eva
4 prises pour 65g



Nos 3 gagnants prennent la pose avec M. le Maire

L'Oréade vous gâte en octobre

Le centre aquatique l'Oréade vous propose tout au long de l'automne des activités pour affronter l'hiver en pleine forme. Zoom sur le calendrier des évènements à venir dans votre centre aquatique.

Le 5 octobre, votre centre vous accueille le soir pour une convention Fitness avec notre coach Catherine. C'est l'occasion de passer un moment dynamique et fun, dans la joie et la bonne humeur.

Le 14, nous invitons nos abonnés à venir bruncher avec nous.

Les 17 et 20, c'est Crêpes Party avec nos petits poissons des écoles de Natation, des Kid's, et leurs parents.

Aux vacances de la Toussaint se dérouleront des stages de natation intensifs pour les enfants à partir de 6 ans, avec 2 niveaux. Enfin, le 31 octobre, nous fêterons Halloween, avec des animations ludiques au programme.



© L'Oréade

Conciliateur de justice

Le conciliateur de Justice intervient dans le cadre d'un conflit entre deux personnes physiques ou morales afin d'obtenir un accord amiable entre elles et d'éviter ainsi un procès.

Le Tribunal de grande instance de Melun recherche des conciliateurs de justice, collaborateur occasionnel de la Justice, bénévole. Pour concilier les personnes, il proposera une, parfois plusieurs réunions, pour écouter les arguments des parties. Il pourra se rendre sur les lieux du désaccord. Dans des circonstances précises, il peut également entendre des tiers. Le conciliateur de Justice peut être saisi directement :

- par les personnes en conflit, sans forme et sans l'assistance d'un avocat
- par le juge d'instance ou de proximité dans le cadre d'une délégation de conciliation. En ce cas, le conciliateur de Justice lui rend compte.
- par le Tribunal de commerce ou le tribunal paritaire des baux ruraux.

Le candidat adresse au juge d'instance dans le ressort duquel il souhaite exercer ses fonctions : un CV, une lettre de motivation manuscrite ainsi que des justificatifs attestant d'une expérience de trois ans en matière juridique.

Crossfit à Servon

La nouvelle génération Formevasion 3.0 est arrivée ! Et il y en aura pour tous !

Une nouvelle façade, des machines derniers cris, des vestiaires flambant neufs, une alliance avec un pôle santé, mais aussi notre grande fierté l'ouverture du « Crossfit Servon ». Si vous aussi vous recherchez une salle de sport qui met l'humain au centre de toutes ses attentions, une équipe de coachs professionnels et compétents accueillera tous les profils de sportifs ; du sénior au plus jeune athlète !



Ouverture d'un centre paramédical «FORME ET SANTE KINESITHERAPIE»

Après plusieurs mois de travaux, un nouveau centre paramédical baptisé «Forme et santé kinésithérapie» ouvrira ses portes début octobre au 288 rue des Roses. Sept professionnels de santé vous accueilleront dans cet espace pluridisciplinaire :

- **3 kinésithérapeutes** : Anaïs MAUREL, Alexandra BILLARD, Cédric HERLEDAN - **01.60.18.03.40**
- **1 diététicienne-nutritionniste** : Angélique COCHET joignable au **07.68.21.55.09**
- **1 ostéopathe** : Sarah MORIZUR joignable au **06.58.83.20.59**
- **1 acuponcteur** : Benjamin PARRAIN joignable au **06.29.61.72.35**
- **1 reflexologue** : Shirley VERNA rejoindra l'équipe en janvier 2019 joignable au **06.46.77.21.54**



Vous pouvez nous retrouver sur facebook !

Il suffit de saisir « Mairie de Servon »

Calendrier des ramassages

Les Servonnais sont priés de bien vouloir sortir la veille au soir leurs containers et objets à jeter et de les ranger une fois vidés avant la fin de la journée.

Nous vous en remercions.

Ordures ménagères : mercredi et samedi.

Collecte sélective : vendredi

Encombrants : 3^{ème} mardi du mois soit le 16 octobre, 20 novembre, 18 décembre 2018

Les encombrants doivent être déposés devant chaque habitation (et non au coin des rues).

Branchages : 2^{ème} lundi du mois d'avril à novembre soit le 8 octobre, le 12 novembre



Carnet d'État Civil

Naissance

- Hugo **PENNEC**, né le 07 juin 2018
- Léana **LEFEBVRE CAUVET**, née le 19 juin 2018
- Alia **DATOUSAID**, née le 21 juin 2018
- Sirine **DATOUSAID**, née le 21 juin 2018
- Valentine **BLANCHET**, née le 03 juillet 2018
- Hugo **FOMBARON**, né le 11 juillet 2018
- Idris **KURT**, né le 14 juillet 2018
- Eva **NASCIMENTO BABIN**, née le 19 juillet 2018
- Élio **PASQUET**, né le 30 juillet 2018
- Mia **DE MATOS**, née le 14 août 2018

Toutes les informations de cette rubrique sont soumises à l'accord préalable des familles. Ainsi, sans demande des proches, et pour respecter les recommandations de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés), la commune n'a pas la possibilité de publier les informations d'État Civil. Si vous souhaitez qu'une information paraisse, nous vous remercions de bien vouloir vous rapprocher du service État Civil pour signer une autorisation de parution dans le magazine.

Mariage

- Kevin **MORANDINI** et Prisca **JANOT** le 09 juin 2018
- Rui **TALEFE** et Sandrine **DA COSTA** le 16 juin 2018
- Etienne **MICHELAT** et Aurélie **GUYOT** le 16 juin 2018
- Bruno **CHEVALIER** et Véronique **PINTO** le 21 juillet 2018
- Erwan **LOUYS** et Julie **MARLIANGEAS** le 28 juillet 2018
- Maxime **BAUJARD** et Violaine **VÉDY** le 28 juillet 2018



Association pour l'accompagnement et le développement des soins palliatifs

De tous les chemins de la vie, celui qui compte le plus est celui qui mène à l'être humain. L'ASP fondatrice apporte une présence et une écoute aux malades et à leurs proches dans les phases critiques de la maladie et en fin de vie. Aujourd'hui en France, 80% des malades qui ont besoin des soins palliatifs n'en bénéficient pas !

Devant les demandes croissantes d'accompagnement et pour développer ses actions, l'ASP fondatrice (Association pour l'accompagnement et le développement des soins palliatifs) désire renforcer chaque équipe active en île de France.

Nous avons besoin de votre aide pour :

- accompagner les malades et leurs proches dans une structure hospitalière, en EHPAD ou à domicile ;
- aller au contact du grand public et expliquer ce que sont les soins palliatifs ;
- coopérer à la gestion administrative de l'association ;
- participer à la réflexion sur l'avenir et aux débats de société (directives anticipées, bioéthique).

Nous nous engageons à proposer aux bénévoles sélectionnés des formations de qualité ; Si vous êtes concernés par le droit des malades et que vous disposez d'une demi-journée ou d'une soirée par semaine, venez nous aider !



Contactez le 01 53 42 31 33
benevolat@aspfondatrice.org
 Plus d'infos : **www.aspfondatrice.org**

Travaux d'élagage sur la commune

Des travaux d'élagages, d'abattages et de broyages nécessaires à l'entretien de la ligne électrique suivante : Cossigny - Epinay - Jonchère 1 et 2 vont être entrepris sur le territoire de la commune jusqu'à la fin de l'année. L'exécution de ces travaux a été confiée à l'entreprise ACTIVERT. En cas de réclamation, les intéressés pourront s'adresser au représentant qui assure le contrôle des travaux :

RTE-CM-NTR-GMR-EST-APPUIS@rte-france.com



Distributeur automatique de billets et toilettes publiques



Un distributeur de billets ainsi que des toilettes publiques ont été installés à l'entrée de votre magasin O'marché Frais dans la zone commerciale EDEN.

Tribunes libres



Encore une fois, la liste d'opposition ne tient pas compte des consignes fournies par le service de communication de la mairie. Le journal étant « bouclé », leur texte n'a pu y être intégré.

Toutefois, nous avons décidé de retirer notre propre tribune pour cette parution afin que la liste d'opposition ne se sente pas lésée dans sa communication auprès des Servonnais.



Tribune non remise dans les délais

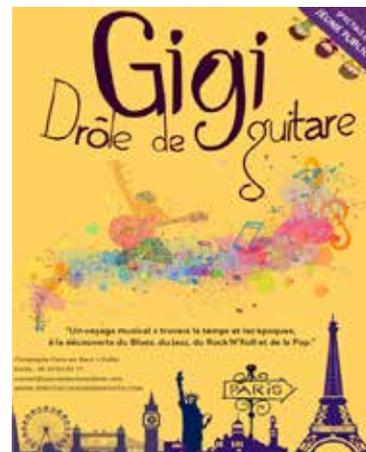
Agenda

Octobre



Samedi 13 à 20h30
Théâtre adulte
«Un grand cri d'amour»
Salle Roger Coudert

Dimanche 14 à 15h30
Théâtre enfant
«Gigi drôle de guitare»
Salle Roger Coudert



Novembre

Dimanche 4 de 8h à 18h
Vide-greniers
Association CONTACTS
SERVONNAIS
Salle Roger Coudert

Samedi 10 à 19h
LOTO
Association FC SERVON
Salle Roger Coudert

Samedi 24
Soirée dansante à 21h
Association Dans'ervon
Salle Roger Coudert

Le salon des métiers d'art initialement programmé les 17 et 18 novembre est reporté au 13 et 14 avril 2019, salle Roger Coudert

Décembre

Dimanche 2 à 11h30
Repas des anciens
CCAS
Salle Roger Coudert

Dimanche 8 à 19h
LOTO
Association CONTACTS
SERVONNAIS
Salle Roger Coudert

Samedi 15
Marché de Noël
Cour de la mairie
Salle Roger Coudert



Ouverture de la bibliothèque

Le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30
Tous les vendredis après-midi de 16h15 à 19h00
Le samedi de 10h à 12h30
09 53 88 34 96 / Mail : biblioservon@gmail.com

